

Informations sur la naloxone

La naloxone est un **antagoniste** spécifique **des opioïdes**. Ce produit est administré en cas de surdose aux opioïdes.

Grâce à sa très forte affinité pour les récepteurs opioïdes du cerveau, une fois administrée, elle prend la place de l'opioïde consommé à l'origine de la surdose et inverse ses effets déprimeurs en quelques secondes à quelques minutes.

Il existe **plusieurs formes** de naloxone « prêtes à l'emploi » et **disponibles en pharmacie** :

- **Nyxoid®** : administration par pulvérisation nasale ; disponible sur prescription.
- **Prenoxad®** : administration par injection intramusculaire ; disponible également sans ordonnance.

La durée d'action de la naloxone est courte (20 minutes à 2h environ) et il est possible que les effets des opioïdes reprennent, et ce d'autant plus avec les nouveaux opioïdes de synthèse :

- Une surveillance de la personne est nécessaire dans l'attente des secours qui doivent être systématiquement alertés ;
- L'administration de la naloxone doit être répétée en l'absence d'amélioration de la fréquence respiratoire (si elle reste inférieure à 10 inspirations par minute) ; de même que les gestes de premier secours.

En cas de doute sur la ou les substances consommées par une personne chez qui une surdose est suspectée, mieux vaut administrer la naloxone que s'abstenir. Il n'y a pas de risque à administrer la naloxone, même dans le doute.

⇒ Documentation sur la naloxone et la prévention des surdoses

- Réagir à une surdose d'opioïdes : formation en ligne à destination des professionnels et documents d'information sur les différentes formes de naloxone : <https://naloxone.fr/>
- Documents d'information à destination des usagers
 - [Carte de formation pour les patients et les aidants – Nyxoid® \(naloxone\)](#)
 - [Flyer Nyxoid : Reconnaître les symptômes de surdosage aux opioïdes](#)
 - [Brochure patient : Utilisation du Prenoxad](#)
- Documents d'information à destination des professionnels
 - [Guide destiné aux professionnels de santé pour la formation et le bon usage de Nyxoid® \(naloxone\)](#)
 - [Arbre décisionnel : Utiliser NYXOÏD® pour agir face aux overdoses](#)
 - [Arbre décisionnel : Utiliser PRENOXAD® pour agir face aux overdoses](#)
- [Flyer : Les surdoses d'opioïdes \(antidouleurs, drogues, substitution\), comment réagir ?](#)
- [Guide du Cespharm – Prévenir les surdoses d'opioïdes](#) (juillet 2023) (à partir de la p.26)
- [Surdoses d'opioïdes : rendre la naloxone disponible auprès des utilisateurs. Prescrire](#) (30 août 2023)

Importance de la disponibilité de la naloxone dans le contexte Réunionnais

Plusieurs enjeux justifient de la part des professionnels de santé réunionnais :

- une augmentation de leur vigilance ;
- une amélioration de la promotion de la naloxone et son utilisation auprès des usagers et patients d'une part, et une bonne disponibilité du produit d'autre part.

Augmentation des prescriptions de traitements antalgiques opioïdes et donc du risque de surdoses

Comme au niveau national, les prescriptions d'antalgiques opioïdes augmentent depuis plusieurs années (par exemples : codéine, tramadol, morphine, oxycodone, fentanyl, ...). En France, en 2017, près d'1 français sur 5 avait déjà eu une prescription d'un antalgique opioïde. S'ensuit donc une augmentation des mésusages et troubles de l'usage de ces traitements, mais également des complications secondaires à une intoxication aux opioïdes, ainsi que des hospitalisations et décès associés.

Les signes principaux d'une surdose d'opioïdes sont : la dépression respiratoire (fréquence respiratoire <1 inspiration toutes les 5 secondes ou <12 inspirations par minute) ; la perte de conscience ; le myosis (doit être associé à au moins un des deux autres signes).

La naloxone est importante pour prévenir les décès par surdose d'opioïdes. Sa prescription et sa dispensation sous une forme prête à l'emploi doit être envisagée et évaluée au moment de la prescription d'un opioïde, dont les traitements agonistes des opioïdes (méthadone, buprénorphine).

⇒ **Ressources**

- [Rencontre interprofessionnelle sur le thème « Usages et mésusages des opioïdes, Professionnels libéraux, acteurs incontournables de la prévention et de la réduction des risques et des dommages »](#) Point-clés de la rencontre, diaporama de l'intervenant et références. SAOME (août 2023)
- [Guide « Médicaments antalgiques opioïdes : ce qu'il faut savoir, ce qu'il faut faire »](#). RESPADD (octobre 2018)
- [Recommandations « Bon usage des médicaments opioïdes : antalgie, prévention et prise en charge du trouble de l'usage et des surdoses »](#). HAS (mars 2022)

Emergence et disponibilité de nouveaux opioïdes de synthèse

Comme communiqué par l'ARS le 11 septembre dernier, plusieurs décès et hospitalisations observés à La Réunion sont probablement liés à la consommation de molécules appelées « nouveaux opioïdes de synthèses ». Il s'agit de molécules qui ont comme caractéristiques communes une puissance pharmacologique élevée, une disponibilité sur Internet, un prix faible, une pureté élevée. Des complications graves peuvent apparaître après leur consommation : dépression respiratoire, trouble de la conscience, décès.

La naloxone agit en cas de surdoses liées à la consommation de ces produits mais étant donnée leur puissance, l'administration de naloxone doit se faire à des doses importantes et les administrations doivent être répétées.

Ces produits peuvent avoir différentes dénominations par les usagers, se présenter sous différentes formes et couleurs, et peuvent être intégrés aux préparations habituellement consommées par les usagers, parfois à leur insu.

En complément de cette information, des messages de réduction des risques et des dommages peuvent être partagés avec les usagers et patients :

- Eviter d'expérimenter de nouveaux produits ;
- Être conscient que ces nouveaux produits pourraient se trouver mélangés à d'autres substances que vous pensez connaître ;
- Acheter auprès de vendeurs de confiance ;
- Si cela est possible, faire analyser le produit avant sa consommation (voir contact dispositif SINTES) ;
- Eviter de consommer tout seul, consommer avec une personne de confiance qui peut vérifier régulièrement que vous allez bien ;
- Eviter les mélanges et associations de différents produits ;
- Consommer de très petites quantités de produits ;
- **Avoir de la naloxone à portée de main : elle est disponible en pharmacie, dans les CSAPA. Elle peut être utilisée même en cas de doute sur le produit consommé ;**
- Si des symptômes inhabituels apparaissent (comme un myosis (rétrécissement des pupilles)), en parler à un médecin ; en cas de difficulté à respirer, appeler le 15. Le médecin est soumis au secret médical, il n'y aura pas de conséquence judiciaire. Idem pour les secours (SAMU, pompiers).

Ressources disponibles

- [Alerte de l'ARS La Réunion](#) (08 septembre 2023)
- [Guide de la MILDECA](#) (juillet 2022) listant les nouvelles substances psychoactives et les nouveaux produits de synthèse, c'est-à-dire « les substances psychoactives nouvellement arrivées sur le marché, naturelles ou synthétiques, classées ou non produits stupéfiants ou psychotropes dans les conventions internationales ». Ce guide s'accompagne d'une application disponible sous le nom NPS Psychoactifs disponible sur Apple Store et Google Play Store.

⇒ Contacts

Dispositif TREND-SINTES (SAOME)

Elodie Auzole : e.auzole@saome.fr ; 06 92 64 98 88

→ Collecte et analyse de produits

→ Veille et information précoce concernant les usages de produits psychoactifs

CEIP-A de Bordeaux

ceip.addictovigilance@u-bordeaux.fr ; 05 57 57 15 61

→ Signalement d'un cas d'addictovigilance

→ Poser une question sur un produit

